

Document de présentation synthétique

"UN TOIT, UN AVENIR" Haïti

I) Contexte d'intervention

Le séisme de janvier 2010 a amené Planète Urgence à ouvrir dès le mois de mars 2010 un programme dans ce pays qui constitue, par ailleurs, un dramatique exemple de déforestation et de son impact sur les conditions de vie des populations.



II) les objectifs

a. L'objectif général du projet

Le projet vise à appuyer un redémarrage rapide des activités de la section de la Montagne, commune de Jacmel (Département du Sud Est), par des actions visant à assurer la sécurité alimentaire et le développement économique de la zone sur une période de deux ans.

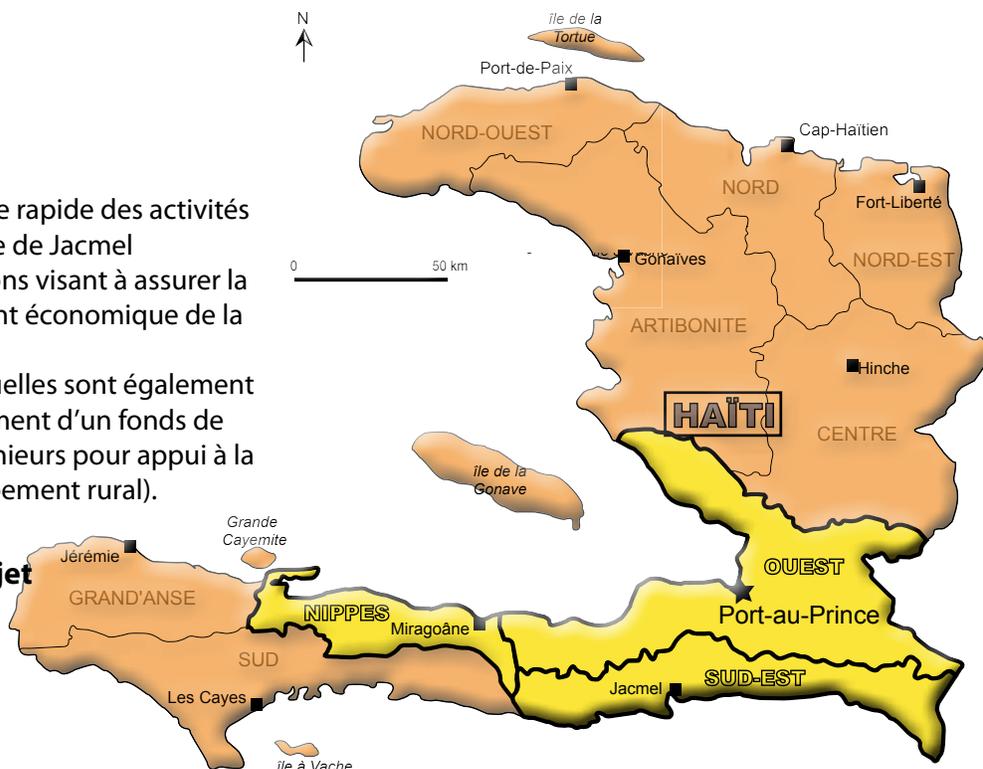
Des actions complémentaires et ponctuelles sont également mises en œuvre à Mirogoane (renforcement d'un fonds de micro crédit) et à Fondwa (envoi d'ingénieurs pour appui à la reconstruction d'un centre de développement rural).

b. Les objectifs spécifiques du projet

La priorité du projet est donc de porter assistance aux populations de la Montagne sur 3 enjeux prioritaires :

- La **relance économique** de la zone par des activités de reboisement, d'agroforesterie, de micro crédit et de construction
- l'**appui à la réouverture des écoles**
- l'**appui à l'habitat**

Un accent particulier est mis sur l'accompagnement (habitat, lancement d'activités agricoles ou commerciales) des populations de déplacés (surtout venant de Port au Prince), souhaitant s'établir à la Montagne.



III) la mise en oeuvre du projets à la Montagne

L'intervention a conjugué des actions post urgence et le lancement des activités d'agro foresterie et d'appui à la construction, qui seront mises en oeuvre sur toute la durée du programme (2 ans).



a. relance économique

> **Sécurité alimentaire par des actions de distributions et d'activités agroforestières**

Dans un premier temps, les actions d'urgence ont consistées à la distribution de 18 tonnes de semences et de 460 kits d'outillages auprès des populations dans la section de la montagne. Une partie de ces semences ont été distribuées auprès des populations les plus démunies et l'autre partie a été vendue à bas prix de façon à permettre la constitution d'une banque d'outils à disposition des familles.

A terme, ce volet agroforesterie consiste en la dotation de 18 500 plants (manguiers, agrumes, caféiers...) vers 925 familles (base de 20 plants par famille).

Opadel fait pousser ces plants en pépinière, puis les vend aux familles à un prix très modique permettant de financer la formation et l'entretien des plants achetés.

Des formations sur les méthodes en agroforesteries sont réalisées mensuellement et des outils sont mis à disposition des villageois.

> Appui au micro-crédit et à la reconstruction d'un centre de développement rural

Le renforcement d'un fonds de micro crédit géré par Opadel permettra le soutien à la réalisation d'activités de petit commerce et d'artisanat sur la zone de la Montagne. Une partie des fonds disponibles étant réservé à l'attention des familles déplacées souhaitant s'installer à la Montagne.

Le projet prévoit également la construction d'un centre de développement rural abritant un magasin pour des produits de première nécessité (huile, savon...) et des intrants agricoles ; un espace de formation, ainsi qu'une unité de transformation des productions fruitières de la zone.

b. appui à la réouverture des écoles

Planète Urgence a procédé à une action d'urgence visant à assurer la reprise des cours hors des bâtiments existant par :

- une étude visant à préciser le nombre d'enfants, l'état, la population de déplacés accueillis par les différents établissements pour les 32 écoles de la zone La Montagne

- la distribution de 34 bâches pour 13 de ces écoles (accueillant près de 5000 enfants). La fourniture des bâches aux écoles est conditionnée à la réalisation par celles-ci de structures solides, capables de résister aux pluies et aux vents violents, pour les accueillir.

Sur le plus long terme, Planète Urgence et ses partenaires vont appuyer l'activité de ces écoles par la distribution de kits scolaires.



c. appui à l'habitat

Ce volet consiste à proposer un habitat durable et adapté aux besoins essentiels des familles par la construction de maisons individuelles intégrant les éléments de contraintes para sismiques et anti cycloniques.

Les maisons construites sont prioritairement attribuées aux familles monoparentales et aux familles de déplacés qui souhaitent s'établir à la Montagne.

Un premier objectif de 50 maisons construites a été posé ainsi que la réparation de 150 maisons détruites.

L'objectif est de mettre en avant un plan d'accompagnement large alliant:

- **hébergement + appui au démarrage d'une activité économique agricole** par des formations et des dotations en matériaux et en semences

ou

- **hébergement + appui au démarrage d'activité axé sur les services** par un soutien financier en micro crédit.

Des actions complémentaires et ponctuelles sont également mises en œuvre à Mirogoane : par le renforcement d'un fond de micro crédit tenu par l'Organisation des femmes décidées de Difou ; et à Fondwa : par l'envoi d'ingénieurs pour appui à la reconstruction d'un centre de développement rural géré par l'Association Paysanne de Fondwa.

d. les objectifs 2010

- > Appui à la bonne réalisation de la première récolte de haricots et de maïs post séisme
- > Construction de 50 maisons
- > Appui à la réhabilitation de 150 maisons
- > Plantation et suivi de 5600 arbres fruitiers
- > Action de reboisement d'une parcelle dégradée (1000 arbres)
- > Distribution de 80 bâches ou tentes aux écoles
- > Mise en place de la banque d'outils agricoles



III) les partenaires terrains

